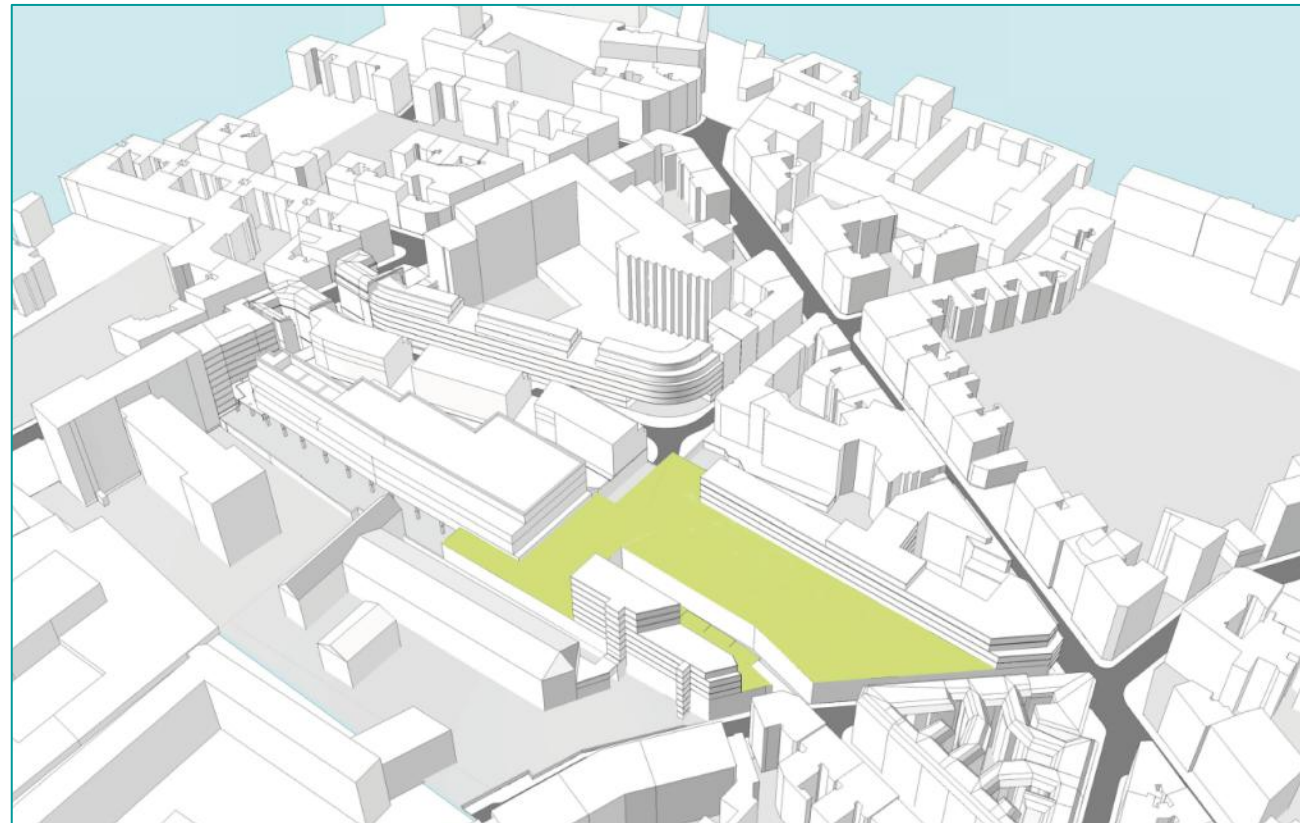


Opération de restructuration des ateliers RATP sur le site de Vaugirard



3 - Synthèse des échanges avec le public

(articles L 121-16 du code de l'environnement)

Opération de restructuration des ateliers RATP sur le site de Vaugirard

222-224 rue de la Croix-Nivert – 75015 PARIS

Opération de restructuration des ateliers RATP sur le site de Vaugirard

Opération de restructuration des ateliers RATP sur le site de Vaugirard

TABLE DES MATIERES

1. PREAMBULE ET OBJECTIFS DE LA CONCERTATION	4
2. MODALITES DE LA CONCERTATION.....	4
2.1. <i>Objet, périmètre et préparation de la concertation</i>	4
2.2. <i>Information du public</i>	5
ANNEXES	6

Opération de restructuration des ateliers RATP sur le site de Vaugirard

Opération de restructuration des ateliers RATP sur le site de Vaugirard

1. PREAMBULE ET OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

La présente pièce est relative à la concertation menée dans le cadre de l'opération de restructuration des ateliers RATP sur le site de Vaugirard situé dans le 15^{ème} arrondissement de Paris. Cette phase d'information auprès du public et en particulier des riverains directs s'est déroulée dans le cadre de l'article L 121-16 du code de l'environnement.

Porté par le Groupe RATP et ses filiales immobilières Logis-Transports et la SEDP, le projet des ateliers Vaugirard constitue un exemple d'opération de mixité urbaine d'envergure.

En tant que Maître d'ouvrage, la RATP a organisé la concertation préalable sur ce projet.

La concertation poursuit plusieurs objectifs :

- présenter au public le projet et ses principales caractéristiques ;
- permettre à tous d'échanger avec le Maître d'ouvrage, de poser des questions et de donner son avis sur les aménagements à réaliser ;
- éclairer les décisions futures sur le projet ;
- établir un dialogue et une relation avec des interlocuteurs identifiés

Elle a concerné les riverains, élus, acteurs associatifs ou économiques.

La RATP a ainsi élaboré un **dispositif d'information et de dialogue**, adapté au projet et visant la participation du public.

2. MODALITES DE LA CONCERTATION

2.1. OBJET, PERIMETRE ET PREPARATION DE LA CONCERTATION

❖ Objet de la concertation

La concertation a porté sur l'opération de restructuration des ateliers RATP sur le site de Vaugirard situé dans le 15^{ème} arrondissement de Paris. Elle met en avant les enjeux industriels pour la RATP, l'opération de valorisation immobilière qui en découle, la meilleure intégration urbaine des ateliers, et la création d'un nouvel espace public notamment par sa voie nouvelle.

❖ Périmètre

La concertation a démarré en début d'année 2015, elle accompagnera le projet dans ses phases de conception et de réalisation **dans le 15^{ème} arrondissement de Paris**. Elle précède la phase d'enquête publique et se prolongera jusqu'à la fin de l'opération.

Afin d'alerter un maximum de personnes de l'organisation d'une concertation sur le projet, un dispositif d'information et de communication a été mis en place par la RATP et a concerné les riverains du projet (habitants, commerces, entreprises...).

Opération de restructuration des ateliers RATP

sur le site de Vaugirard

❖ Préparation

Afin d'associer le plus en amont possible la ville de Paris à l'élaboration du projet, la RATP a rencontré les élus et les services techniques de la Ville et de l'arrondissement à plusieurs reprises, et notamment la direction de la voirie, de l'urbanisme, de la Petite enfance et des espaces verts.

Lors de ces rencontres, le Maître d'ouvrage a pu présenter l'état d'avancement du projet, notamment les dernières études réalisées, et discuter des aménagements à réaliser dans le cadre du projet.

2.2. INFORMATION DU PUBLIC

❖ Actions déjà menées

Afin d'informer le public de la tenue de la concertation et lui donner les informations utiles concernant le projet, des outils de communication ont été réalisés et diffusés, avec deux objectifs complémentaires :

- **annoncer** la concertation et inciter à s'informer et à donner son avis ;
- **présenter** le projet soumis à la concertation.

Plusieurs canaux ont été utilisés pour **annoncer les réunions relatives à l'information du public et/ou informer sur le projet** :

- réunion avec les membres du conseil de quartier, portant sur une présentation générale du projet le 4 février 2015 ;
- envoi d'une lettre d'information aux riverains informant de la tenue d'une réunion publique et présentant le projet (4 pages) ; (périmètre de diffusion sur les rues adjacentes à 7 500 boîtes à lettres) ;
- réunion publique de présentation et d'échanges autour du projet, le 1^{er} avril 2015 en mairie, en présence du maire du 15^{eme}, qui a réuni plus de 150 personnes ;
- visites du site industriel en activité organisées les 3 et 10 juin 2015 ;
- mise en ligne d'un site internet dédié au projet à vocation d'informer le public aux différentes étapes du projet : <http://www.lesateliersvaugirard.fr/>, depuis fin mars, enrichi d'une foire aux questions et doté d'un formulaire de contact.

Le site internet permet de recueillir les différentes demandes ou interrogations du public et d'y répondre dans les plus brefs délais par écrit et par téléphone si nécessaire (cf tableau de bilan).

En complément et afin d'informer les riverains directs du projet, 5 réunions se sont tenues avec les copropriétaires des 299 rue Lecourbe, 309-313 rue Lecourbe, 291 rue Lecourbe, 202-204 rue de la Croix-Nivert / 283-289 rue Lecourbe, respectivement les 22 mai, 28 mai et, 3 juin, 8 juin et 26 juin 2015. Ces réunions ont notamment permis de montrer les études d'ensoleillement réalisées dans le cadre du projet et l'intégration urbaine des nouvelles constructions et les vis-à-vis avec les bâtiments riverains. Chaque

réunion a permis d'aborder de manière distincte les préoccupations de chaque copropriété avec des supports personnalisés, notamment des projections en 3D avant/après, en présence des architectes et des aménageurs. Chaque réunion fait l'objet d'un relevé de décisions diffusé et validé auprès des participants.

Une maquette 3D a également été réalisée permettant de modéliser le projet et son environnement direct pour une meilleure compréhension de l'espace et des volumes des futurs bâtiments.

❖ Actions à venir

D'autres réunions thématiques (modes constructifs, environnement et acoustique, chantiers, mémoire du site, etc...) sont prévues dans les mois à venir avec les représentants des copropriétaires. Elles permettront de poursuivre le dialogue. La création d'un comité de suivi après l'enquête publique composé de représentants des riverains, des associations, a également été annoncée dès la première réunion publique.

Le dispositif global de communication fera l'objet d'un plan de communication recalibré en fonction des résultats de l'enquête publique. Les supports de communication déjà créés et diffusés seront complétés, mis à jour et déployés : exposition, lettres d'informations, visites...

La RATP restera l'interlocuteur, en tant que coordonnateur de l'opération, des riverains, des élus et de toute partie prenante au projet afin d'accompagner la période du chantier dans sa phase opérationnelle. Elle mettra en œuvre toutes les actions d'information de communication et d'accompagnement y compris pédagogique et culturelle afin que les riverains puissent s'approprier et s'associer à la transformation urbaine de leur quartier autour de cette parcelle.

NB : pendant la période de l'enquête publique, le formulaire de contact disponible sur le site web du projet www.lesateliersvaugirard.fr sera fermé. Les internautes seront invités à poser leurs questions à la commission d'enquête.

Opération de restructuration des ateliers RATP sur le site de Vaugirard

ANNEXES

1- Lettre d'information 4 pages diffusées à 7 500 exemplaires aux riverains du site mi-mars

AVRIL 2015

Ateliers Vaugirard

RESTRUCTURATION DES ATELIERS DE LA RATP SUR LE SITE DE VAUGIRARD

Réunion publique

Présentation et échanges autour du projet de restructuration des ateliers ferrés de la RATP sur le site Vaugirard. Venez vous informer et poser vos questions aux équipes de la RATP.

MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2015 À 19 H 30
Salle des mariages de la mairie du 15^e arrondissement
31 rue Pécel, 75015 Paris

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Horizon	Fin	Début	Horizon	Fin
2015	2015	2015 - 2016	2020	2024 - 26*
Information du public	Enquête publique	Poursuite des études	Premiers travaux	Fin de la 1 ^{re} étape / Fin de la 2 ^e étape

EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET

PLUSIEURS MOYENS À VOTRE DISPOSITION :

- Un site internet dédié au projet accessible à l'adresse www.lesateliersvaugirard.fr. Il vous permettra de connaître l'actualité du projet, mais aussi de poser vos questions sur le projet via un formulaire de contact ;
- Des visites de site, organisées par la RATP. Les dates seront prochainement communiquées sur le site internet du projet. L'inscription sera nécessaire.
- Un comité de suivi « Vaugirard », constitué de représentants des riverains chargés d'assurer le suivi du projet et de faire le lien entre la RATP et les riverains.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE :

Le projet des Ateliers Vaugirard sera soumis à enquête publique au début de l'été. Un commissaire enquêteur sera nommé par le Tribunal Administratif pour la conduire. Pendant cette période, le public sera invité à donner son avis sur le projet présenté, dans le cadre du dispositif mis en place. À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur remettra son avis sur le projet.

Les ateliers RATP au cœur de votre quartier

Les ateliers, présents depuis 1910 sur le site de Vaugirard, se préparent à une véritable métamorphose. Au programme, leur modernisation et une meilleure intégration dans la ville.

Le site des ateliers Vaugirard, qui accueille depuis 1910, les activités de maintenance de la RATP (dont la ligne 12 du métro) va connaître une profonde réorganisation dans les années à venir. Pour accompagner l'évolution technologique des trains et de leurs équipements, mais aussi l'accroissement de l'activité, la RATP s'est engagée dans une démarche de modernisation de ses ateliers pour maintenir la qualité du service. Les nouveaux ateliers seront mieux intégrés dans la ville. Le programme prévoit de réaliser, au-dessus des ateliers, des immeubles d'activités et de logements, et de créer une nouvelle voie publique. Le projet a aussi pour ambition de requalifier le quartier.

GROUPE RATP
Logis | Centre et Développement | International

Les ateliers Vaugirard, un projet industriel et urbain

L'opération portée par le groupe RATP a été pensée dès sa conception comme un projet urbain. Cette démarche vise à améliorer l'intégration des ateliers dans le quartier.

Tout en modernisant ses ateliers de maintenance, la RATP participe à la construction de la ville.

Les sites industriels de la RATP installés au plus près des lignes, remplissent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement du réseau : on y entretient les rames et les équipements du métro, du RER et du tramway, ou encore les bus.

Aujourd'hui la RATP a entrepris une vaste opération de modernisation du réseau historique du métro. L'objectif : maintenir les ateliers au plus près des besoins pour garantir la qualité du service et garder l'emploi industriel en ville.

À l'occasion de la modernisation de ses outils de production et de l'agrandissement nécessaire de ses sites industriels, la RATP améliore aussi l'intégration de ses espaces en développant des programmes immobiliers.

La RATP s'est ainsi engagée à créer, en partenariat avec le Maire de Paris et les élus locaux, des programmes urbains mêlant site industriel, logements, équipements publics et espaces verts.

Porté par le groupe RATP et ses filiales Immobilière Logis-Transports et la SCOR, le projet des ateliers Vaugirard constitue un exemple d'opération de mixité urbaine d'envergure.

DANS UN PREMIER TEMPS...
L'objectif de modernisation des outils de maintenance des infrastructures sera relayé et remplacé par un atelier de maintenance des équipements électroniques (automatismes, feux, etc.). Cette opération de modernisation de la chaîne d'outils sera réalisée en plusieurs étapes.

DANS UN SECOND TEMPS...
En parallèle de l'opération de modernisation des outils de maintenance, la RATP participera aux efforts de construction de logements sociaux et à son engagement auprès de la Ville de Paris. Les logements sociaux seront réalisés en plusieurs phases en logements sociaux, dans une partie perméable de l'ancien site de la RATP. Chaque construction devra se conformer à un cahier des charges en matière de performance énergétique et d'intégration paysagère. Des espaces d'aménagement seront également créés pour améliorer la qualité de vie dans le quartier.

LE PROJET EN CHIFFRES

- 2,3 ha : la taille de l'opération relative au site de Vaugirard
- 1 rue : une nouvelle rue sera créée sur le site de Vaugirard
- 65% de surfaces végétalisées : une partie importante de la surface sera végétalisée, de la création de la rue à la mise en place de la voirie verte.

Logements et activités sur un même site

Par-dessus des ateliers, des logements sociaux et des activités industrielles de la RATP. Cette opération permettra de développer des programmes immobiliers et de créer une véritable mixité urbaine.

Le jour de la semaine, une rue nouvelle, à sens unique en amont de la rue 20, en sera créée pour faciliter les déplacements dans le quartier.

COUPE DE PRINCIPAL

- Logements
- Ateliers

Une démarche environnementale

Le projet des Ateliers Vaugirard est le fruit d'une démarche volontaire et innovante et porte ainsi de grandes ambitions en termes de respect de l'environnement.

Pour assurer le respect de l'environnement, la RATP a choisi de mettre en place une démarche dite « Approche Environnementale du Projet » (AEP). Cette démarche vise à intégrer dès le début du projet les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Elle est structurée autour de trois axes principaux : la préservation de l'existant, la réduction des impacts et la création de nouvelles valeurs.

Le projet des Ateliers Vaugirard est le fruit d'une démarche volontaire et innovante et porte ainsi de grandes ambitions en termes de respect de l'environnement.

Opération de restructuration des ateliers RATP sur le site de Vaugirard

2- Extrait de la présentation PPT de la réunion publique du 1^{er} avril

Le dispositif d'information

- En amont de l'enquête publique :
 - Une lettre d'information et de présentation du projet, diffusées à l'ensemble des riverains
 - Un site internet dédié avec un formulaire de contact
 - Des visites du site ouvertes au public en juin
 - Des réunions régulières en Conseil de quartier
- Enquête publique
 - Présentation du projet consultable auprès du commissaire enquêteur
 - À l'issue de l'enquête publique, avis du commissaire enquêteur
- Phase travaux
 - Le groupe RATP et les différents acteurs du projet resteront à l'écoute des riverains et mettront en place un dispositif d'information adéquat (site internet, lettre info...)



Opération de restructuration des ateliers RATP sur le site de Vaugirard

3- Page d'accueil du site web mis en ligne fin mars 2015



4- Foire aux questions du site web

Pourquoi la RATP réalise-t-elle des projets immobiliers ?

La RATP réalise ces travaux dans le cadre de la modernisation de ses ateliers et équipements dans le but d'améliorer la qualité de service.

Le projet dans son ensemble a pour but d'intégrer les ateliers dans le quartier, tout en répondant aux besoins de logements et d'équipements publics de la ville.

La RATP réalise-t-elle un bénéfice sur ce type d'opération ?

Les recettes issues de la vente des programmes immobiliers permettent de financer en partie la restructuration du site industriel, afin de minimiser l'investissement du groupe RATP et donc limiter la dette. L'objectif n'est pas la rentabilité puisque le projet d'ensemble ne génère pas de marge mais cherche à atteindre un équilibre budgétaire, dans le souci d'une bonne gestion des comptes publics.

Les constructions immobilières atteignent-elles le maximum des hauteurs autorisées ?

Le projet tel que présenté est en dessous des capacités de constructibilité maximum autorisées au titre du PLU (plan local d'urbanisme). Le plan d'ensemble de l'architecte, Dominique Lyon intègre les nouvelles constructions de manière harmonieuse et

cohérente, avec une attention particulière vis-à-vis du cadre urbain et paysager. Les hauteurs de chaque bâtiment sont indiquées [dans la présentation consultable sur le site internet](#).

Quelles mesures seront prises pour limiter les nuisances en phase chantier ?

Afin de minimiser les impacts en phase chantier, la RATP imposera un cahier des charges avec des prescriptions particulières liées au confort acoustique, à la propreté du chantier et mettra en place un suivi et des mesures veillant au respect de ces exigences. Ce cahier des charges sera applicable à tous les acteurs du projet (entreprises, promoteurs, RATP, etc.). Les horaires et modalités de chantier seront conformes à la réglementation en vigueur.

Quel est l'intérêt de conserver un site industriel dans Paris ? Pourquoi ne pas déplacer les ateliers ?

La RATP est l'une des dernières entreprises industrielles présentes en centre-ville, dont le bon fonctionnement et l'économie requièrent la centralité de ses installations. Afin de gérer au mieux les infrastructures, la localisation des ateliers est primordiale et stratégique. Les temps de parcours et la proximité des installations avec le réseau de transport garantissent la meilleure optimisation fonctionnelle, économique et également environnementale que vise l'entreprise. Ces installations nécessaires au bon fonctionnement du service public de transports ne sont pas délocalisables, elles doivent rester au plus près du réseau pour éviter un surcoût de l'exploitation pour les collectivités locales et pour maintenir la qualité de service.

Concernant particulièrement l'atelier de maintenance d'une ligne de métro, il est directement relié au faisceau de voies ferrées. Les ateliers de la ligne 12 sont installés sur le site de Vaugirard depuis 1910, le bon fonctionnement de la ligne en dépend, sachant également que nous ne pouvons ni altérer, ni interrompre l'exploitation de la ligne les travaux se feront en maintenant l'activité de maintenance des trains présente sur site.

Quel sera l'impact sur les bâtiments avoisinants en termes de vue et d'ensoleillement ?

L'équipe projet et les architectes travaillent actuellement sur la réalisation de perspectives et de plans ainsi que sur les études d'ensoleillement pour chacun des futurs bâtiments. Ces éléments seront présentés au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Des visites du site actuel sont-elles prévues ?

Deux visites du site ont eu lieu en juin ouvertes aux riverains qui ont pu découvrir le site et les activités qui s'y déroulent.

5- Statistiques de connexion au site web

Entre fin mars et début juin : 467 visiteurs unique, 905 visites et plus de 5 600 pages vues.

Opération de restructuration des ateliers RATP

sur le site de Vaugirard

6- Tableau de synthèse des échanges avec les riverains courriers/emails au 6 juin 2015

Référence	Nature	Date de réception	Adresse de l'émetteur	Objet	Date de réponse	Observation
2015-01	e-mail	02/04/2015	27 rue Théodore Deck	Réunion d'information du 1er avril 2015	03/04/2015	
2015-02	e-mail	03/04/2015	313 rue Lecourbe	Observation sur le projet	07/04/2015	
2015-03	e-mail	07/04/2015	332 rue Lecourbe	Demande d'informations travaux	07/04/2015	
2015-04	e-mail	03/04/2015	-	Présentation en salle des mariages	07/04/2015	
2015-05	e-mail	08/04/2015	-	Trois présentations du 1er avril 2015	08/04/2015	
VAL 2015-22	courrier	08/04/2015	313 rue Lecourbe	Travaux RATP Vaugirard - copropriété 313 Lecourbe	11/05/2015	date réunion proposée du 28/05/15
2015-06	e-mail	12/04/2015	-	Questions et remarques	23/04/2015	
2015-07	e-mail	21/04/2015	204 rue de la Croix-Nivert	Demande étude d'ensoleillement	27/04/2015	
2015-08	e-mail	22/04/2015 27/04/2015	313 rue Lecourbe	Aménagement mitoyen au 313	27/04/2015 29/04/2015	
2015-09	e-mail	23/04/2015	218 ter rue de la Croix-Nivert	Des précisions sur les bâtiments prévus	27/04/2015	
2015-31	courrier	24/04/2015	289 rue Lecourbe	Restructuration des ateliers de la RATP sur le site de Vaugirard	11/05/2014	date réunion proposée du 08/06/15
2015-10	e-mail	27/04/2015	1 rue du Hameau	Ateliers Vaugirard / demande de rendez-vous / copropriété 1 rue du Hameau	27/04/2015 10/05/2015	réunion à prévoir
VAL 2015-37	courrier	28/04/2015	Regroupement de copros 309 à 317 rue Lecourbe	Restructuration des ateliers de la RATP sur le site de Vaugirard	11/05/2015	date réunion proposée du 28/05/15
2015-11	e-mail	29/04/2015	Conseil syndical 313 rue Lecourbe	Travaux RATP - SDC 313 rue Lecourbe	10/05/2015	date réunion proposée du 28/05/15
2015-12	e-mail	30/04/2015	289 rue Lecourbe	Rencontre avec la RATP	07/05/2015	invitée à se rapprocher de la psdte du Conseil Syndicale Mme Garcia pour réunion du 08/06/15
2015-13	e-mail	03/05/2015	204 rue de la Croix-Nivert	Demande d'informations au sujet des ateliers Vaugirard	05/05/2015	réunion à prévoir
2015-14	e-mail	05/05/2015 08/05/2015 03/06/2015	313 rue Lecourbe	Demande de renseignements suite renseignements hauteurs bâtiments actuels	07/05/2015 03/06/2015	
2015-15	e-mail	12/05/2015	313 rue Lecourbe	Demande de compléments d'information pour la réunion de copro		éléments de réponse fournis lors de la réunion du 28 mai
VAL 2015-41	courrier	19/05/2015	299 rue Lecourbe	Restructuration des ateliers Vaugirard		
2015-16	e-mail	03/06/2015	Projet d'achat au 313 rue Lecourbe	Hauteurs des bâtiments actuels		

Opération de restructuration des ateliers RATP sur le site de Vaugirard

7- Exemples de documents présentés aux riverains à l'occasion des réunions avec les copropriétés voisines de la parcelle

Projection de la maquette numérique avant/après



Opération de restructuration des ateliers RATP sur le site de Vaugirard

8- Exemples de documents remis aux riverains à l'occasion des réunions avec les copropriétés voisines de la parcelle

Simulation des hauteurs réalisées à partir de photos prises depuis leurs appartements par les habitants du 309/315 rue Lecourbe : photomontage depuis le 7^e étage avec une option de réduction du linéaire de façade à l'étude



Etudes d'ensoleillement sur deux copropriétés du 309/313 de la rue Lecourbe

Solstice d'été : Lever du soleil : 05 h 53 / Coucher du soleil : 21 h 51

Le 21 Juin correspond au solstice d'été, jour de l'année où le soleil est le plus haut dans le ciel. Cette date permet donc d'étudier l'impact du projet sur la copropriété pendant la période où les jours sont les plus longs. Ici seulement le jardin de la copropriété est impacté le matin jusqu'à 9h00.

